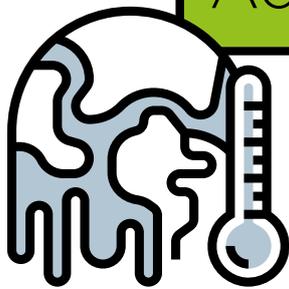


## Que sont les émissions entériques ?

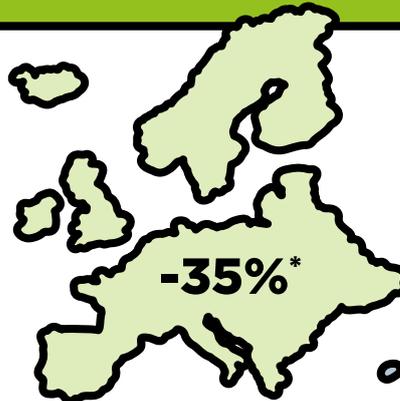
Émissions entériques = émissions de méthane découlant du processus de digestion des ruminants.

### Pourquoi réduire les émissions de méthane ?

## Accord de Paris 2015



Objectif : réchauffement climatique maximal **1,5°C**



L'Europe oblige tous les États membres à conclure un plan national pour l'énergie et le climat, avec des objectifs de réduction contraignants d'ici 2030

\*par rapport à 2005

Plan flamand pour le climat : le secteur agricole et horticole doit réduire ses émissions de gaz à effet de serre de

(par rapport à 2005)

**26%**

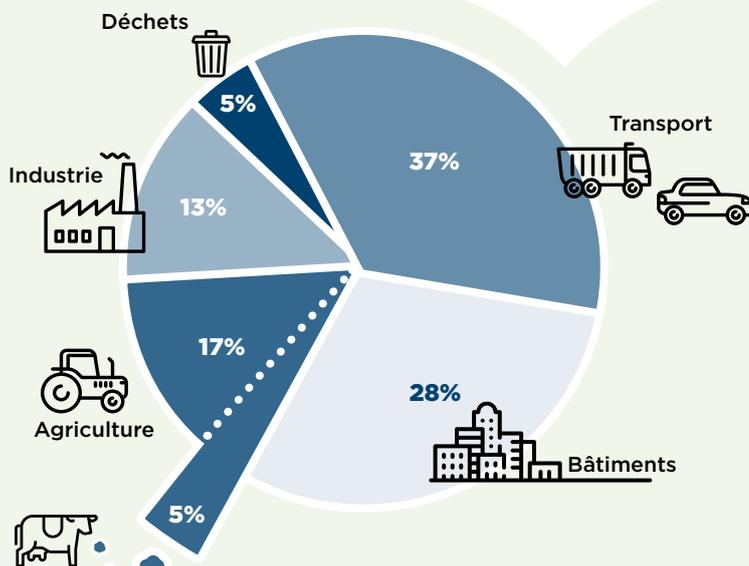
Les émissions entériques dans le secteur agricole doivent diminuer de

**19%**

(par rapport à 2005)

### Émissions non SEE\* par secteur en 2018

(Source: document de politique de la Ministre Demir)



Émissions entériques des bovins

\* Système d'échange d'émissions : secteurs sans industrie à forte intensité énergétique et l'aviation

La ligne rouge est le but à atteindre. Depuis 2005 les émissions entériques ont entretemps augmenté, d'où -26 % par rapport à 2016.

### Plan flamand pour le climat et l'énergie 2021-2030



2019

## Le gouvernement flamand, le secteur de la recherche et le secteur privé signent la Convention Émissions Entériques

Entre autres



**Organisations agricoles**



**Organisations du lait et de la viande**



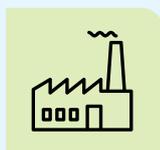
**Belgian Feed Association**



**Fédérations des fournisseurs de machines, de bâtiments et d'équipements**

Tous les signataires de la Convention sont disponibles sur <https://rundveeloket.be/CEER/brochure>

## 5 groupes de travail



**Gestion d'entreprise**



**Gestion des aliments**  
Président : BFA



**Sélection & Génétique**



**Évolution du marché du secteur de l'élevage**



**Suivi et sauvegarde des mesures**

- Science
- Communication
- Mise en œuvre

Le groupe de travail **Gestion des aliments** étudie les **mesures potentielles** qui peuvent influencer les émissions entériques des différentes catégories animales, notamment la composition des aliments, les **compléments alimentaires**, etc.

### Mesures approuvées

- ✓ Graines de lin extrudées/expansées
- ✓ Graisse de colza
- ✓ Drêches de brasserie + colza concassé
- ✓ Nitrate en tant que récepteur d'électrons

### Mesure imminente

- ✓ Additif 3-NOP

BFA continuera à prendre ses responsabilités dans ce dossier avec ses membres. Le secteur agroalimentaire s'engage avec le gouvernement flamand à réduire les émissions de méthane du bétail de 26 % d'ici 2030. Ceci par rapport à 2016. Le secteur belge de l'alimentation animale atteindra la moitié de ce chiffre (13 %) d'ici 2025 grâce à des mesures spécifiques en matière d'alimentation animale.

### Important

- ✓ Motivation pour l'agriculteur : à partir de 2022, partiellement compensé par [un soutien financier par le biais des régimes pré-ECO](#).
- ✓ Possibilité de combiner les mesures : aucun pourcentage de réduction n'a encore été attribué aux combinaisons de mesures relatives aux aliments pour animaux en raison du manque de preuves scientifiques.